

N° 4
JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 21 JANVIER 1966

Onze heures du matin

PRIÈRE

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Goyer, appuyé par M. Stanbury: Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable général Georges-P. Vanier, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, détenteur de la Croix de Guerre et de la Médaille des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, en Parlement assemblés, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Monteith: Que ce qui suit soit ajouté à l'Adresse:

«Nous déplorons respectueusement que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas pris les mesures voulues pour porter immédiatement de \$75 à \$100 par mois les pensions de tous les bénéficiaires de la Loi sur la sécurité de la vieillesse.»

Et sur la proposition de sous-amendement de M. Douglas, appuyé par M. Lewis: Que l'amendement soit modifié par le retranchement du point final et par l'adjonction des mots suivants:

«et ont omis de prévoir l'abaissement immédiat de l'âge d'admissibilité à 65 ans.»